

FRANC-MAÇONNERIE. La Grande Loge féminine de France a installé une délégation, comblant ainsi un manque selon Danielle Lacam, «vénérable maîtresse»

« Indépendance d'esprit »

Elisa Artigue-Cazcarra

La première œuvrait au ministère des Finances ; la seconde est monitrice d'auto-école. « Preuve que la franc-maçonnerie est ouverte à toutes les classes sociales », insiste Yvette Nicolas, « grande maîtresse » de la Grande Loge féminine de France (GLFF), en visite à Mont-de-Marsan, samedi, pour installer une nouvelle loge, « la Forêt d'ambre », et sa « vénérable maîtresse », Danielle Lacam. Laquelle présidera les réunions bimensuelles de cette délégation (1). Ces deux femmes aux parcours différents témoignent sans ambages de leur engagement. « Nous sommes libres de faire état de notre qualité de franc-maçonnnes mais n'avons pas le droit de divulguer l'identité de nos sœurs et frères », rappelle Yvette Nicolas.

Discretion. Première obédience maçonnique féminine dans le monde, la GLFF a été créée en 1945 « pour marquer notre indépendance d'esprit par rapport aux hommes », indique la « grande maîtresse ».

Aujourd'hui, l'association compte près de 12 000 adhérentes réparties dans plus de 370 loges. Le respect d'autrui figure dans le premier article de la constitution de la Grande Loge féminine de France, dont le but est « la recherche constante et sans limite de la vérité et de la justice », afin de contribuer au « perfectionnement de l'humanité ». Ses valeurs sont celles de la République, liberté, égalité et fraternité, auxquelles s'ajoute celle de tolérance.

« Ne pas dévoiler l'identité des francs-maçons s'inscrit dans



Grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France, Yvette Nicolas (à gauche) a installé la nouvelle loge montoise et sa « vénérable maîtresse », Danielle Lacam

PHOTO PASCAL BATS

ces principes fondateurs. Il ne s'agit pas de secret, mais de discrétion. Celle-ci doit aussi être observée sur le contenu des rituels d'initiation. C'est quelque chose qui se vit. Le révéler, c'est violer ce vécu », explique Danielle Lacam, entrée en maçonnerie en 1995, à 43 ans. Un engagement auquel elle pensait depuis l'âge de 19 ans, époque à laquelle elle rencontre un franc-maçon. « Un homme d'une grande intelligence et ouverture d'esprit » qui l'aidera dans sa vie person-

nelle. « Dans le village, il était pourtant considéré avec méfiance », témoigne-t-elle.

Il faut dire que les préjugés sur la franc-maçonnerie ont la peau dure. Des « fantasmes » que les maçonnes entendent combattre, en communiquant ouvertement sur leurs actions. « Il vaut mieux que nous prenions la parole, plutôt que de laisser dire n'importe quoi », souligne Yvette Nicolas qui donnait, samedi soir, une conférence à Saint-Paul-lès-Dax, où vient d'ouvrir également une

loge, « Libertat ». Pourquoi ces deux installations, coup sur coup ? « Tout simplement, parce que nous en avons besoin », répond Danielle Lacam. À Mont-de-Marsan, « Forêt d'ambre » compte déjà 14 sœurs. « Six profanes ont demandé à nous rejoindre », poursuit la « vénérable maîtresse ». Et la maçonne de conclure : « L'éveil à la philosophie de la tolérance a de beaux jours devant lui. »

(1) Les locaux de l'association sont situés au 2, rue du Maréchal-Bosquet.